

## MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

## ÉRECTIONS, ANNEXIONS ET MODIFICATION.

Le lieutenant gouverneur a bien voulu faire les érections, annexions et modification suivantes de municipalités scolaires, savoir :

1o. Par un ordre en conseil en date du 12 mars dernier.

1o. Rénir en une seule municipalité, pour les fins scolaires les deux municipalités actuelles de Saint-Malachie, dans le comté de Dorchester, l'expérience ayant démontré qu'il est plus avantageux qu'il en soit ainsi, la dite réunion devant prendre effet à partir du premier juillet prochain.

2o. Par un ordre en conseil en date du 18 mars dernier :

Comté d'Ottawa, Village d'Aylmer—Ajouter au dit village d'Aylmer certains lots faisant actuellement partie de Hull, savoir : bornés à l'est par le chemin connu sous le nom de "Chemin des Chênes" qui traverse le lot numéro quinze des premier et deuxième rangs du canton de Hull, dans leur longueur; au nord, par le chemin macadamisé, connu sous le nom de "Turn Pike Road" jusqu'à l'ancienne limite de la municipalité du village d'Aylmer; au sud, par la rivière Ottawa.

Comté de Québec, Saint-Michel-de-Beaufort — Donner à l'avenir à cette municipalité les limites suivantes, savoir : bornée au sud de la concession Saint-Joseph par la ligne qui sépare la terre d'Antoine Marcoux de celle de James Denning en continuant cette ligne à l'est jusqu'à la terre de Louis Marcoux, et à l'ouest du terrain d'Antoine Marcoux la ligne se continue au niveau nord du chemin de la concession Saint-Joseph en ligne droite jusqu'à la paroisse de Charlesbourg.

Au sud de la concession Saint-Michel, par les terres dites du *Grand clos* possédées par Louis Marcoux, Amable Langevin, Charles Vallée, Joseph Parent, Félix Parent, Joseph Robert, père et fils, Joseph Polycarpe Binet et Fabien Parent.

À l'est de la concession Saint-Joseph par Louis Marcoux, et à l'est dans la concession Saint-Michel par Jean Marcoux, et à l'ouest dans la concession Sainte-Thérèse par Joseph Giroux représentant veuve Pierre Dubeau.

Au-dessus de Sainte-Thérèse, les voisins à l'est de la ligne de Joseph Giroux, si cette ligne était prolongée jusqu'à Laval, sont inconnus.

Au nord par les paroisses de Laval et du lac Beauport et à l'ouest par la paroisse de Charlesbourg pour toutes les concessions ci-dessus.

Le terrain ci-dessus décrit fera à l'avenir partie de la municipalité de Beauport.

3o. Par un ordre en conseil en date du 24 mars dernier.

1o. Eriger en municipalité scolaire, sous le nom du "Sault-au-Mouton" dans le comté de Saguenay, le territoire suivant, savoir : s'étendant à l'ouest du Moulin le long du chemin public jusqu'à la propriété de Ignace Tremblay inclusivement, à l'est, jusqu'à la résidence de François Desbiens, aussi le long du chemin public.

2o. Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "Sainte-Pudentienne" dans le comté de Shelburne, la nouvelle paroisse de ce nom, telle qu'elle est érigée pour les fins religieuses et les autres fins civiles.

3o. Annexer à la municipalité de Lambton (Saint-Vital,) dans le comté de Beauce, le canton de Price, dans le même comté, pour les fins scolaires, suivant qu'il l'est pour les fins religieuses et autres fins civiles.

4o. Annexer à la municipalité scolaire de Kingsey, dans le comté de Drummond, les lots numéros vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit du quatrième rang du canton de Simpson, les lots vingt-cinq et vingt-six du troisième et du deuxième rangs du même canton.

## NOMINATIONS.

## COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLES.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, faire les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'écoles :

## COMMISSAIRES.

1o. Par ordre en conseil en date du 12 mars dernier :

Comté de Montmagny, Ile-aux-Grues—M. Louis Painchaud en remplacement de M. Ferdinand Japierro.

2o. Par un ordre en conseil en date du 21 mars dernier.

Comté de Beauce, Saint-François—M. Joseph Lachance en remplacement de M. Joseph Poulin.

Comté de Bagot, Sainse-Rosalie—M. Joseph L'Heureux, en remplacement de M. Mérieu Ménard.

Comté de Saguenay, Sault-au-Mouton—MM. John Edmond

Barry, Pierre Gagnon, Théophile Soucy, Alexandre Rouleau et Charles Bouchier.

Comté de Shelburne, Sainte-Pudentienne—MM. Jérôme Bachant, Félix Lassier, père, Louis Foirand, Charles Bernier et Isaac Guilmette.

3o. Par un ordre en conseil en date du 15 avril dernier :

Comté de Gaspé, Anse-à-Valeau—MM. Thomas Savoy, Fabien Côté et François Desjardins, en remplacement de Rev. F. H. Bossé et de MM. Téléphore Joncas et Thomas Elément.

## SYNDICS D'ÉCOLES.

Par un ordre en conseil en date du 23 mars dernier :

Comté de Bonaventure, Saint-Bonaventure-de-Hamilton—MM. James Day, Junr., John Smith et Benjamin Smith.

## DIPLOMES ACCORDÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

## BUREAU DE STANSTEAD.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) MM. Henry H. Andrews, James Gardner, Wm. G. Gardner, George B. Jinsler, Almon H. Noyes, Francis G. Gale, et Mlles Laura Keitt, Jennie Morgan, Abbie L. Ball et Emma J. Baldwin.

C. A. RICHARDSON,  
Secrétaire.

21 novembre, 1873.

## BUREAU DE STANSTEAD.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) MM. W. F. Giddings, J. E. Wright, James Nish, Charles W. Cate et Mlles. Etta L. Merrill et Sarah P. Wilcox.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlle. Ella Vaughan.

C. A. RICHARDSON,  
Secrétaire.

2 février, 1874.

## BUREAU DE GASPÉ.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F & A), Mlle. Carmélia Rooney. C'est par erreur que, dans notre avant-dernier numéro, un diplôme de seconde classe seulement avait été attribué à Mlle. Rooney.

## BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (A) M. Joseph Kingland.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) M. Ths. George Stratton.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlles. Catherine Cooke, Mary-Ann Robinson, Jane-Ellen Smith et M. James Remington.

4 novembre, 1873.

ÉCOLE MODÈLE, 2de classe (A) M. Wm. U. Taylor.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlles. Kate F. Campbell, Maria J. Cochran, Janet McDougall, Catherine M. Martin et M. Wm. U. Taylor.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlles. Nancy Campbell et Rose-Maria Rooney.

J. A. GIBSON,  
Secrétaire.

3 février, 1874.

## Institutrice disponible.

Mlle. Elise Larière, dirigeant actuellement l'institution de Saint Patrick's Hill de Tingwick, nous prie d'annoncer qu'elle est prête à prendre de l'engagement comme institutrice pour la prochaine année scolaire. Bien qu'elle enseigne le français avec plus d'avantage, elle est aussi autorisée à enseigner la langue anglaise; son diplôme est de première classe pour école modèle; il y a plusieurs années qu'elle enseigne.

S'adresser en tout temps par lettre affranchie, à elle-même à Tingwick P. Q.

## Instituteurs demandés.

Les commissaires d'écoles du Cap d'Espoir, Gaspé, demandent, pour le 1er juillet prochain, trois instituteurs porteurs du diplôme pour école élémentaire de première classe et capables d'enseigner le français et l'anglais. Un traitement libéral sera donné. S'adresser au

REV. FRANCIS McDOXELL, Président  
ou à  
PHILIP AUGES, Secrétaire.